

Besançon, le 18 mars 2024

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# Santé mentale : un réseau de partenaires engagés dans le Doubs

**Le Doubs s’est engagé dans le contrat territorial de santé mentale (CTSM) avec 40 acteurs du sanitaire, du médico-social, du social, des collectivités locales et de l’Etat. Ce jeudi 21 mars à la Chambre du Commerce et d’Industrie (CCI), une journée sera consacrée à un bilan des actions mises en place depuis 2020 et des groupes de travail commenceront à élaborer la feuille de route du nouveau CTSM.**

 « Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre de psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité » fait partie des grands axes de la feuille de route nationale « santé mentale et psychiatrie ». Dans cet objectif, les acteurs concernés sont invités à se rassembler au sein de réseaux territoriaux de partenariats.

Dans le Doubs, le contrat territorial de santé mentale a été signé en octobre 2020 à Besançon par l’ARS Bourgogne-Franche-Comté, le conseil départemental du Doubs et la direction départementale de l’emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Depuis, la dynamique de coopération sur le territoire est partagée entre l’ensemble des acteurs impliqués dans ce projet : établissements de santé et médico-sociaux, professionnels libéraux, services de l’Etat, associations, etc. La mise en œuvre est assurée par la plateforme territoriale de santé mentale du Doubs (centre hospitalier de Novillars).

**Un plan d’actions largement engagé**

Le contrat territorial de santé mentale du Doubs se fonde sur un diagnostic datant de 2018 qui a permis d’identifier les principaux points de rupture (insuffisance de la prévention hors du territoire bisontin, faiblesse de l’offre en psychiatres libéraux en zones rurales, déficit de places en hôpitaux de jour en pédopsychiatrie…)

Depuis ce diagnostic, se sont plus de 150 actions qui ont pu être menées pour répondre aux besoins identifiés via une mobilisation de fond de plus de 45 millions.

Premier axe fort : **renforcer les territoires ruraux**

* **Déploiement d’équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP)** au centre hospitalier de Novillars et **équipes mobiles de liaison (EML)** au centre hospitalier intercommunal de Haute-Comté ;

* Renforcement des **centres médico-psychologiques (CMP)** ruraux : les 3 CMP du Doubs Central et Pontarlier/Morteau ; création d’un CMP à Quingey ;
* Développement des **groupes d’entraide mutuelle** (GEM) en zones rurales (Valdahon, Morteau, Baume-les-Dames, Maiche) ;
* Déploiement de **Res’ado** dans le Haut Doubs.

Second axe : **développer des dispositifs d’aller-vers**

* Mise en place **d’équipes sanitaires à destination des établissements et services médico-sociaux** enfants et adultes (intervention en ITEP, IME, MAS, FAM…) ;
* Renforcement de **l’équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée** pour interventions à domicile, en EHPAD avec des soins de psychiatre, infirmier, infirmier de pratique avancée (IPA), psychologue et neurologue ;
* Création d’une équipe de soins 15/25 ans pour accompagner les jeunes patients ;
* Ouverture des **cellules de prévention et d’appui à la coordination pour les situations complexes** dans l’ensemble du département ;
* **Soutien psychologique au public éloigné de l’emploi** au sein même de leur parcours d’insertion ;
* **Soutien psychologique au public précaire** dans les structures d’hébergement précaire ;
* **Missions dédiées pour les demandeurs d’asile et personnes réfugiées.**

C’est un **bilan conséquent qui sera donc proposé ce** **21 mars matin** sous forme de cartographies et films de présentation des nouveaux dispositifs de soins ou d’accompagnement du public en souffrance psychique. Le reste de **la journée sera consacré à** **des ateliers permettant de travailler sur 7 thématiques en vue de préparer le prochain CTSM (périnatalité et enfance, adolescence, addiction, précarité, adulte handicap, personne âgée, territorialité).**

Ce temps rassemblant 200 participants du territoire, professionnels de tous secteurs, de toutes filières d’âges, personnes de terrain ou décideurs, aura pour objectif d’identifier les nouveaux besoins et d’aborder collectivement les prochaines actions.